

Bilan de conquête et préservation de l'indépendance à l'épreuve de l'intégration nationale en République Démocratique du Congo : Un regard sociologique

MBATE LUPIKI Alphonse*

Résumé

Les dimensions de l'intégration sociale sont plurielles. Le terme d'intégration est utilisé en économie, en politique et surtout en sociologie. Ainsi, le présent article passe en revue des critères et institutions d'intégration sociale ; explique les causes de conquête et mode de préservation de l'indépendance nationale et jette un regard sociologique sur la conquête et la préservation de l'indépendance nationale à l'épreuve de l'intégration nationale de la population congolaise.

Mots clés : Bilan de conquête, Préservation de l'indépendance, Epreuve d'intégration, Regard sociologique.

Introduction

Dans le monde en pleine évolution, les dimensions de l'intégration sociale sont plurielles. Le terme d'intégration est utilisé en économie, en politique et surtout en sociologie¹². En sociologie, l'intégration fait aujourd'hui partie de ces notions qui polarisent le débat politique, le galvanisent, tout en posant aux sciences sociales, de manière récurrente, le problème de ses définitions et de son inscription dans des registres très variés et dans des problématiques très différentes. En dépit de cette surcharge sémantique et de cette polysémie théorique, le terme continue d'être utilisé dans des sens toujours différents³.

Ainsi, plusieurs auteurs définissent-ils ce terme, et à titre d'exemple, il y a lieu de citer Emile Durkheim⁴, Alejandro Portes⁵ et Dominique Schnapper⁶. Mais dans le cas du

* *Professeur ordinaire à l'Université de Kisangani, E-mail : alphonsekubali@yahoo.com, Téléphone : +243 85 57 01 680.*

¹ Lire Rhein, C., « Intégration sociale, intégration spatiale » dans l'espace géographique 2002/3 (tome 31), p.p.193-207. Disponible sur www.cairn.info, consulté le 23 juillet 2024

² Lire Rhein, C., « Intégration sociale, intégration spatiale » dans l'espace géographique 2002/3 (tome 31), p.p.193-207. Disponible sur www.cairn.info, consulté le 23 juillet 2024

³ Lire Rhein, C., op.cit

⁴ Lire Durkheim, E., De la division du travail social, 1893. Disponible sur www.reseau-canope.fr, consulté le 23 juillet 2024

⁵ Lire Portes, A., The Economic sociology of immigration, New York, Russe Sage Foundation, 1995, Disponible sur <https://journals.openedition.org>, Consulté le 23 juillet 2024

⁶ Lire Schnapper, D., Qu'est-ce que l'intégration?, Gallimard, Folio actuel, 2007 cité par Carhelineau, P.C., dans La Revue Lacanienne, 2007/2(n°2), p.p.97-98. Disponible sur www.cairn.info, consulté le 23 juillet 2024

présent article, nous retiendrons la définition d'Emile Durkheim qui nous a plus marquée et qui définit l'intégration sociale comme un processus équivalent à apprendre des normes et valeurs qui régissent le corps social. Cet apprentissage se fait notamment par le truchement de la famille, l'école ou le groupe des pairs. C'est ainsi qu'il entend par le concept « intégration », une fabrique des futurs citoyens. En d'autres termes, l'intégration sociale est le processus d'incorporation d'un individu à un groupe. Elle est indispensable au maintien de la cohésion de ce groupe et au vivre ensemble de la société.⁷

Concernant l'intégration nationale, disons que c'est un processus d'intégrer une personne ou d'une personne de s'intégrer à une nation, à un pays en vue de garantir sa stabilité, son harmonie, son état pacifique en créant une société pour tous dans le cadre de son développement. Dans cette création de la société pour tous, chaque individu, avec ses devoirs et responsabilités, a un rôle actif à jouer pour que la société l'accepte. À cet effet, l'individu prend place dans la nation, le pays par lequel il se socialise. S'agissant de la nation ou du pays, disons que la République Démocratique du Congo, comme les autres pays d'Afrique, a souffert, à court et à long terme, des effets de la colonisation et de l'impérialisme, avec l'exploitation de ses ressources naturelles comme l'or et le diamant et de sa main-d'œuvre, le bouleversement économique, social et culturel, une division géopolitique et un assujettissement politique.⁸

Devant cette situation, plusieurs événements avant le 30 juin 1960 annoncent les signes avant-coureurs d'une déclaration imminente de l'indépendance du Congo. D'abord, il y a le Manifeste du Professeur belge Jef Van Bilsen pour un plan de décolonisation de 30 ans, un discours de Charles De Gaulle à Brazzaville, des troubles à la sortie d'un match opposant des congolais et des européens le 16 juin 1957. Ensuite, il y a des élections municipales de 1957 à Léopoldville où le parti ABAKO a remporté en majorité tous les postes et le discours de Kasa-Vubu comme le dernier bourgmestre installé qui exigeait l'accès des congolais aux postes supérieurs de l'armée, l'envoi des congolais aux études supérieures, l'élection à tous les postes de l'administration publique... Ce discours n'a plu à l'autorité coloniale et marquait le début de réactions des congolais que les colonisateurs belges ne pouvaient s'imaginer. Ils considéraient le Congo comme une colonie moderne que rien ne pouvait leur arriver. Et le changement était difficile à imaginer.⁹ À cela s'ajoutent, enfin, les émeutes du 04 janvier 1959 de Léopoldville et des tables rondes politique et économique au Palais des Congrès de Bruxelles respectivement tenues du 20 janvier au 20 février et du 26 avril au 16 mai 1960. En effet, les émeutes de janvier 1959 de Léopoldville sont une série d'émeutes et de troubles sociaux s'étant déroulés à Léopoldville, alors au Congo belge, au mois de janvier 1959 et marquant un tournant décisif vers l'indépendance du Congo. Elles éclatent après que

⁷ Lire 1893, consulté le 23 juillet 2024

⁸ Elikia M'bokolo, *Afrique Noire : Histoire et Civilisations*, tome II, Du XIX^e siècle à nos jours, 2^{ème} éd, Paris, Hatier, 2004 cité par Wikipédia, *Décolonisation de l'Afrique* disponible sur fr.m.wikipedia.org consulté le 23 juillet 2024

⁹ Jacques Fumunzanza évoque les événements précurseurs de l'indépendance, émission radiodiffusée du mardi 16/06/2010, modifiée le vendredi 07/08/2015. Disponible sur www.radiookapi.net, consulté le 24 juillet 2024

les autorités coloniales ont interdit aux membres du parti de l'ABAKO de manifester le 04 janvier 1959. La répression est très violente. Le nombre exact de victimes n'est pas connu à ce jour, mais au moins 49 personnes auraient perdu la vie. Le Congo belge obtient son indépendance près d'un an et demi plus tard, le 30 juin 1960, devenant la République du Congo-Léopoldville¹⁰.

En ce qui concerne la table ronde politique au Palais des Congrès de Bruxelles¹¹, disons que celle-ci aboutit rapidement à un accord sur le principe de l'indépendance immédiate du Congo : la date est fixée au 30 juin. En revanche, les discussions quant au contenu de l'indépendance et à la forme du futur État congolais sont confuses. Au cœur des débats, l'économie et la question sociale préoccupent les leaders congolais, mais ils n'obtiennent des Belges aucune réponse claire aux problèmes posés. Pourtant, de retour au pays, chacun des participants dira : « Je vous ai ramené l'indépendance »- sous entendue : la liberté et la richesse. Le 27 janvier 1960 marque un tournant dans les discussions. Patrice Lumumba, emprisonné au Congo puis libéré à la demande de la délégation congolaise, est arrivé à Bruxelles le 26 janvier... Les Belges proposent un roi souverain de deux nations, Belgique et Congo ; les Congolais défendent la création d'un État congolais souverain, sous la forme d'une république. La Belgique souhaite garder les ministères des Finances, de la Défense et des Affaires étrangères. Les Congolais, eux, proposent que les fonctionnaires belges qui restent au Congo aient la qualité de conseillers, de techniciens : ils prendraient la nationalité congolaise et auraient le même statut (y compris financier) que les Congolais. Lumumba pose et repose la question de l'avenir de deux bases militaires belges au Congo : les Belges répondent qu'elle ne sera réglée qu'après le 30 juin. Dans les faits, ils en décideront avant, lors de la table ronde économique- où les Belges s'arrangent pour conserver le contrôle militaire.

Pour ce qui est de la table ronde économique au Palais des Congrès de Bruxelles¹², disons que le principe de l'indépendance acquis, la seconde table ronde a pour objectif d'examiner les prolongements financiers, économiques et sociaux. Mais, les leaders congolais sont absents : ils préparent les élections du 15 mai en vue de la formation de leur futur gouvernement. En pleine campagne électorale, Patrice Lumumba (MNC), Joseph Kasa-Vubu (ABAKO) et les autres leaders envoient des étudiants les représenter à la table ronde économique. D'aucuns diront qu'ils étaient jeunes et trop peu expérimentés. Mais pour Kasa-Vubu, la seule utilité de cette rencontre est de « regarder ce qu'il y avait dans des dossiers » ; il en demandera des comptes via un communiqué de presse. Or, dans ces dossiers, il y a notamment la question des réserves de la Banque centrale : autrement dit, le portefeuille de

¹⁰ Emeutes de janvier 1959 à Léopoldville, série d'émeutes et de troubles sociaux s'étant déroulés à Léopoldville disponible sur fr.m.wikipedia.org consulté le 24 juillet 2024

¹¹ « La table ronde politique, Palais des congrès de Bruxelles, du 20 janvier au 20 février 1960 » in *Indépendance ! Récits congolais*. Disponible sur www.africamuseum.be, consulté le 24 juillet 2024

¹² « La table ronde économique, Palais des congrès de Bruxelles, du 26 avril au 16 mai 1960 » in *Indépendance ! Récits congolais*. Disponible sur www.africamuseum.be, consulté le 25 juillet 2024

la colonie, estimé entre 35 et 37 milliards de francs belges. Les belges, eux, sont très bien préparés et ils vont récupérer ce que pris de court lors de la première table ronde. Ils avaient cédé sur le plan politique, à savoir : le maintien des fonctionnaires belges, de leurs bases militaires et de ce « portefeuille » considérable qui est à l'origine du contentieux « belgo-congolais ». Au sortir de cette deuxième table ronde, les Belges ont formulé le vœu d'un Congo décolonisé politiquement mais économiquement sous contrôle.

Devant des effets de la colonisation et de l'impérialisme, des signes avant-coureurs d'une déclaration imminente de l'indépendance du Congo, des émeutes du 04 janvier 1959 de Léopoldville et des tables rondes politique et économique au Palais des Congrès de Bruxelles respectivement tenues du 20 janvier au 20 février et du 26 avril au 16 mai 1960, il s'avère que la conquête de l'indépendance et sa préservation n'étaient pas imminentes pour l'intégration nationale effective de la population congolaise.

Ainsi, le présent article a pour objectif de passer en revue des critères et institutions d'intégration sociale, d'expliquer les causes de conquête et mode de préservation de l'indépendance nationale, et de jeter un regard sociologique sur la conquête et la préservation de l'indépendance nationale à l'épreuve de l'intégration nationale de la population congolaise. La méthode utilisée pour analyser et expliquer la conquête et la préservation de l'indépendance nationale à l'épreuve l'intégration nationale de la population congolaise est l'analyse fonctionnelle de Robert King Merton¹³. En effet, la conquête et la préservation de l'indépendance nationale sont des conséquences de la colonisation et de l'impérialisme, des signes avant-coureurs d'une déclaration imminente de l'indépendance du Congo, des émeutes du 04 janvier 1959 de Léopoldville et des tables rondes politique et économique au Palais des Congrès de Bruxelles pour la recherche de la liberté économique, politique et sociale de la population congolaise en vue de son intégration nationale effective.

Quand il s'agit de la recherche de la liberté économique, politique et sociale de la population congolaise auprès des colonisateurs belges, beaucoup d'observateurs voient, à travers cette recherche, l'aboutissement d'une indépendance politique (fonctions manifestes). Tandis qu'une minorité des observateurs voit, à travers cet aboutissement, le vœu des colonisateurs belges d'avoir un Congo décolonisé politiquement mais économiquement sous leur contrôle (fonctions latentes ou cachées). Le non aboutissement de l'indépendance politique et économique, à l'inverse de l'aboutissement, réduit des possibilités à la population congolaise de vivre dans la liberté voire d'avoir des richesses (dysfonction). Alors s'offrent des alternatives fonctionnelles selon lesquelles les leaders politiques congolais ont conquis l'indépendance politique sans arracher l'indépendance économique conduisant la population à vivre dans un déficit d'intégration nationale.

Pour la récolte des données, le présent travail a fait recours à la technique documentaire à travers la consultation des archives et autres documents relatifs à

¹³ R.K. Merton cité par F. Esiso Asia Amani, Manuel de Méthodologie de recherches en sciences sociales, édition de l'IRSA, PUK, Kisangani, 2012, p.76

l'indépendance du Congo et à l'entretien libre en prenant contact et en nous entretenant avec des témoins oculaires et auditifs des événements de ladite indépendance. Quant au traitement des données, l'analyse de contenu qualitative a permis d'analyser et d'interpréter des communications qualitatives des témoins oculaires et auditifs des événements de l'indépendance en vue d'expliquer les causes de conquête et mode de préservation de l'indépendance nationale, et du déficit de l'intégration nationale de la population congolaise.

1. Critères et institutions d'intégration sociale

La question de l'intégration sociale que nous qualifions dans le cadre du présent article de nationale est le vouloir-vivre ensemble des personnes dans une nation ou dans un pays. Elle est un processus équivalent à apprendre les normes et valeurs qui régissent le corps social et à l'acceptation des personnes par la société d'accueil. Ainsi, cette question de l'intégration nationale obéit-elle aux principes ou critères ci-après :

- L'acceptation des personnes par la société d'accueil ;
- L'apprentissage des normes, coutumes et valeurs régissant le corps social ;
- La maîtrise de la langue parlée dans la société ;
- Le rejet de l'ethnocentrisme et l'acceptation des valeurs culturelles des membres des autres ethnies ou tribus dans le cadre d'acculturation ;
- L'obtention et l'exercice d'une activité ou d'un emploi productif en vue d'une ascension sociale.

Concernant les institutions d'intégration sociale ou nationale, comme énoncées ci-haut, les plus importantes sont les suivantes¹⁴ :

▪ La famille

Elle est le groupe social qui se caractérise par la résidence en commun, la coopération et la reproduction. Elle comprend des adultes de deux sexes, parmi lesquels deux au moins entretiennent des rapports sexuels jouissant de l'approbation sociale ainsi qu'un ou plusieurs enfants engendrés ou adoptés par ceux – ci. Ainsi, la famille est-t-elle le groupe de deux personnes ou plus, jointes par les liens du mariage, du sang ou de l'adoption qui constitue une seule maison qui s'intercalent l'une avec l'autre dans leurs rôles familiaux respectifs, et qui créent et maintiennent une culture commune. Prise dans ce sens, la famille est la cellule et l'institution de base pour la considération et l'évolution d'une société. Elle est le complexe des rapports et des habitudes que les membres d'une société bien déterminée institutionnalisent par des liens du mariage dans un environnement bien déterminé (rural ou urbain) pour la cohabitation de deux personnes de sexes opposés et la perpétuation de l'espèce humaine. Elle est appelée à évoluer dans un environnement rural ou urbain où les

¹⁴ Lire Durkheim, E., De la division du travail social, 1893 disponible sur www.reseau-canope.fr, consulté le 23 juillet 2024.

deux co-créateurs et géniteurs sont appelés à faire face aux différents problèmes pour s'adapter et élever leur progéniture. Cet effort d'adaptation et d'élever la progéniture oblige aux deux co-créateurs et géniteurs d'accomplir plusieurs fonctions, à savoir : le maintien de vie familiale, la satisfaction des besoins, l'utilisation des instruments de travail, la recherche de la résidence et des relations sociales d'acceptation ou de non acceptation, de possession, de règlementation des normes familiales, de création ou d'invention. Par conséquent, la famille est considérée comme le nucléus social, le référentiel des personnes en Sociologie et la microstructure affective en Psychologie. Dans le cadre de l'intégration sociale ou nationale, elle a pour rôle d'apprendre à ses différents membres de vivre ensemble à travers la solidarité, les normes, coutumes et valeurs régissant le corps social, la langue parlée dans la société, l'acceptation des valeurs culturelles des autres familles et/ou sociétés, l'exercice d'une activité ou d'un emploi productif. Et l'idéal pour la famille est que chacun de ses membres soit prospère dans la vie socio-économique.

▪ L'école

Elle est l'institution chargée de donner un enseignement collectif général aux enfants d'âge scolaire et préscolaire. L'école sert à instruire les élèves, à leur transmettre des connaissances. Elle forme l'enfant, le moralise à vivre en société pour qu'il devienne utile pour cette dernière. Dans son rôle d'intégration sociale ou nationale, soulignons avec SES.WEBCLASS¹⁵ que l'école participe à la socialisation des individus et par là, à leur intégration sociale ; par la formation qu'elle donne, elle favorise aussi l'insertion professionnelle des individus. Par son rôle socialisateur, elle diffuse à tous les enfants des valeurs, des façons de juger communes. Elle est le lieu de préparation à la vie active et à l'intégration dans la division sociale du travail. L'école contribue à la formation d'une identité personnelle des enfants. Elle permet à l'enfant de développer sa personnalité, de s'épanouir et de recevoir des influences autres que celles de sa famille. Par l'ensemble de ses interactions sociales, l'enfant se construit une identité propre.

À ce propos, Edgar Morin¹⁶ déclare que la mission enseignante doit ainsi répondre aux finalités éducatives qui sont liées entre elles et se nourrissent les unes les autres, à savoir : la tête bien faite, l'enseignement de la condition humaine, l'apprentissage du vivre, l'apprentissage de l'incertitude, l'éducation citoyenne. C'est pourquoi, il décline cette mission enseignante en six points :

- Fournir une culture qui permet de distinguer, contextualiser et globaliser pour affronter les problèmes fondamentaux ;

¹⁵ SES. WEBCLASS, L'école en France entre intégration et ségrégation. Disponible sur <https://ses.webclass.fr>, consulté le 25 juillet 2024

¹⁶ Morin, E. cité par Karsky, F. S. et Mutuale, A., « Edgar Morin et l'éducation : la pensée complexe pour replacer l'humain au cœur d'une communauté de destin » in *Revue internationale en sciences de l'éducation et didactique* 54/2020. Disponible sur <https://doi.org/10.4000/trema.6357>, consulté le 25 juillet 2024

- Préparer les esprits à répondre aux défis posés par la complexité croissant des problèmes ;
- Préparer les esprits à affronter les incertitudes par la découverte de l'univers, la vie, l'humanité mais aussi en favorisant en eux l'intelligence stratégique et le pari pour un monde meilleur ;
- Éduquer pour la compréhension humaine entre proches et entre lointains ;
- Enseigner l'affiliation à la France et introduire l'affiliation à l'Europe ;
- Enseigner la citoyenneté terrestre en enseignant l'humanité dans son unité anthropologique et ses diversités individuelles et culturelles ainsi que dans sa communauté de destin à l'ère planétaire, où tous les humains sont confrontés aux mêmes problèmes vitaux et mortels.

▪ Le groupe des pairs

Ce sont des personnes qui partagent avec les sujets un certain nombre de caractéristiques. Celles-ci peuvent être familiales (fratrie), mésologiques (même école, centre, activité, etc.) ou circonstancielles (gangs, amis, coéquipiers). Les pairs ont, en effet, au-delà d'un rôle de soutien, des fonctions d'identification, de projections, de miroir, permettant au jeune de se découvrir, de comprendre ses transformations, et donc de construire son soi. Et la socialisation par les pairs est celle effectuée par des groupements d'individus n'ayant pas le même statut ou les mêmes pratiques pour l'acquisition des normes et valeurs admises par la société.

À propos de la socialisation de l'enfant, par exemple, Cécile Kindelberger¹⁷ souligne que le paradoxe des conduites librement choisies par influence non perçue a conduit certains auteurs à considérer que les pairs forment un milieu socialisant plus puissant que la famille. Pour autant, ce milieu ne s'y oppose pas, dans le sens où les pairs vont socialiser l'enfant dans le même sens que celui de la famille. En effet, les pairs choisis par l'enfant, ceux avec lesquels ils développent des relations amicales et influentes possèdent un background similaire. Les amis sont grosso modo issus du même milieu socioculturel, leurs familles possèdent les mêmes valeurs éducatives et sociales... De ce fait, les pairs sont peut-être bien les meilleurs alliés des parents puisqu'ils seraient le vecteur d'une même trajectoire développementale. L'importance de la socialisation par les pairs, dans le développement, est aussi soutenue par les constats que chaque milieu, pairs ou famille, a des effets « intramilieu ». L'enfant adapte ses conduites avec ses pairs sous leurs pressions et adapte celles avec ses parents sous l'influence de l'éducation familiale. Or, les relations entre pairs sont le préformât des relations les plus courantes à l'âge adulte. Ce que l'enfant apprend au cours de son développement dans les différents groupes de pairs qu'il traverse, et dans

¹⁷ Kindelberger, C., « De l'importance des pairs dans la construction de la personne » in Bouffons, fayots et intellos. De l'influence des pairs, *Diversité*, n°162, 2010, P.P. 15-20. Disponible sur www.persee.fr/issue/diver_1769-8502_2010_num_162_1, consulté le 26 juillet 2024

les différentes expériences sociales associées, va être « réutilisé » dans sa vie d'adulte. D'où, l'importance cruciale d'avoir développé des relations de bonne qualité avec les pairs, fournissant les clés d'une socialité adulte positive. Le développement par l'enfant des relations de bonne qualité avec les pairs le poussera, même à l'âge adulte, de vivre ensemble avec des personnes dans une nation ou dans un pays, à apprendre à respecter les normes et valeurs qui régissent le corps social et à accepter d'autres personnes dans le cadre d'une socialité adulte positive et de l'intégration nationale.

2. Causes de conquête et mode de préservation de l'indépendance nationale

La République Démocratique du Congo, comme énoncé ci-haut, a souffert des effets de la colonisation belge et la conquête de l'indépendance nationale n'était pas facile. Parmi les effets dont a souffert la république pendant la colonisation, il y a lieu de citer : des expéditions militaires pour prendre des terres aux populations locales, des guerres de conquête des terres pour avoir accès aux ressources naturelles (caoutchouc, minerais...), l'assujettissement des populations locales entraînant des bouleversements économique, politique, social et culturel de ces dernières. Ainsi, pour avoir le contrôle effectif des terres de la République, le roi Léopold II d'abord, et ensuite les colonisateurs belges, ont envoyé des expéditions militaires et des explorateurs, des hommes d'affaires et des religieux, et ont pu asseoir une administration coloniale contre les attentes et volontés des populations locales. Sans être exhaustive, la chronologie de ces différents événements se présente de la manière suivante¹⁸ :

- 1578 : le Portugais Duarte Lopez est le premier occidental à remonter le fleuve Congo.
- 1874-1877 : exploration du fleuve Congo par Henry Morton Stanley.
- 1876 : fondation de l'Association internationale africaine (AIA) par Léopold II de Belgique.
- 1879 : retour de Stanley au Congo pour coloniser des terres au travers de l'AIA.
- 1884 (novembre) à 1885 (février) : conférence de Berlin.
- 1885 : le roi Léopold II devient roi de l'État indépendant du Congo (EIC).
- 1908 : le roi Léopold II cède l'EIC à la Belgique, naissance du Congo belge, charte coloniale pour la gestion du Congo et scandales dans la presse belge.
- 1914-1918 : entrée en guerre de la Belgique et du Congo aux côtés des alliés.
- 1940-1945 : entrée en guerre de la Belgique et du Congo aux côtés des alliés.
- 1959 : émeutes à Léopoldville pour l'indépendance
- 1960, le 30 juin : indépendance du Congo.

Devant le contrôle effectif des terres de la République à travers la domination et l'exploitation des populations congolaises et d'asseoir une administration coloniale contre

¹⁸ Lire colonisation du Congo, histoire de l'occupation du territoire actuel du Congo Kinshasa par les Européens depuis le XVIe siècle jusqu'en 1960 disponible sur fr.m.wikipedia.org consulté le 25 juillet 2024

les attentes et volontés de ces dernières, des réactions des congolais, d'abord en veilleuse et ensuite en ébullition, se sont faites entendre contre les colonisateurs belges sur le plan national et international en réclamant l'indépendance nationale. Ces réactions de réclamations et de conquête de l'indépendance nationale sont illustrées à travers des extraits de discours du Roi Baudouin, du Président Kasa-Vubu et du Premier Ministre Lumumba prononcés le 30 juin 1960 de la manière suivante¹⁹ :

➤ Pour le Roi Baudouin :

« C'est à vous, Messieurs, qu'il appartient maintenant de démontrer que nous avons eu raison de vous faire confiance... En ce moment historique, notre pensée à tous doit se tourner vers les pionniers de l'émancipation africaine et vers ceux, qui après eux, ont fait du Congo ce qu'il est aujourd'hui. Ils méritent à la fois notre admiration et votre reconnaissance, car ce sont eux qui, consacrant tous leurs efforts et même leur vie à un grand idéal, vous ont apporté la paix et ont enrichi votre patrimoine moral et matériel. Il faut que jamais ils ne soient oubliés, ni par la Belgique, ni par le Congo... C'est à vous, Messieurs, qu'il appartient maintenant de démontrer que nous avons eu raison de vous faire confiance... ».

➤ Pour le Président Kasa-Vubu :

« Avant toute chose, je voudrais exprimer ici une émotion, la reconnaissance que nous ressentons envers tous ces artisans obscurs ou héroïques de l'émancipation nationale, et tous ceux qui, partout sur notre immense territoire, ont donné sans compter leurs forces, leurs privations, leurs souffrances et même leur vie pour que se réalise enfin leur rêve audacieux d'un Congo libre et indépendant. Je pense à ces travailleurs des chantiers, des usines, à ces agriculteurs de nos plaines et de nos vallées, à ces intellectuels aussi, à tous ceux, jeunes ou vieux, qui ont senti monter dans leur cœur un irrésistible idéal de liberté et qui, quoi qu'il put arriver, ont su rester fidèles à cet idéal et ont su l'accomplir. Je pense à nos femmes aussi qui, sans faiblir un seul instant, ont su reconforter leurs fils, leurs époux dans leurs luttes magnifiques et souvent même, se trouver à leurs côtés au plus près du combat ».

➤ Pour le Premier Ministre Lumumba :

« Congolais et Congolaises, Combattants de l'indépendance aujourd'hui victorieux, je vous salue au nom du gouvernement congolais. A vous tous, mes amis qui avez lutté sans relâche à nos côtés, je vous demande de faire de ce trente juin 1960 une date illustre que vous garderez ineffaçablement gravée dans vos cœurs, une date dont vous enseignerez avec fierté la signification à vos enfants, pour que ceux-ci à leur tour fassent connaître à leurs fils et à leurs petits-fils l'histoire glorieuse de notre lutte pour la liberté.

¹⁹ Lire Discours de Sa Majesté le Roi Baudouin ; de Monsieur Kasa-Vubu, Président de la République ; de Monsieur Patrice Lumumba, Premier Ministre à la cérémonie de l'indépendance à Léopoldville, le 30 juin 1960 disponible sur mjp.univ-perp.fr consulté le 23 juillet 2024

Car cette indépendance du Congo, si elle est proclamée aujourd'hui dans l'entente avec la Belgique, pays ami avec qui nous traitons d'égal à égal, nul Congolais digne de ce nom ne pourra jamais oublier cependant que c'est par la lutte qu'elle a été conquise, une lutte de tous les jours, une lutte ardente et idéaliste, une lutte dans laquelle nous n'avons ménagé ni nos forces, ni nos privations, ni nos souffrances, ni notre sang.

Cette lutte, qui fut de larmes, de feu et sang, nous en sommes fiers jusqu'au plus profond de nous-mêmes, car ce fut une lutte noble et juste, une lutte indispensable pour mettre fin à l'humiliant esclavage qui nous était imposé par la force.

Ce fut notre sort en 80 ans de régime colonialiste ; nos blessures sont trop fraîches et trop douloureuses encore pour que nous puissions les chasser de notre mémoire, car nous avons connu le travail harassant exigé en échange de salaires qui ne nous permettaient ni de manger à notre faim, ni de nous vêtir ou nous loger décentement, ni d'élever nos enfants comme des êtres chers.

Nous avons connu les ironies, les insultes, les coups que nous devons subir matin, midi et soir, parce que nous étions des « nègres ». Qui oubliera qu'à un noir on disait «tu» non certes comme à un ami, mais parce que le «vous» honorable était réservé aux seuls blancs?

Nous avons connu que nos terres furent spoliées au nom de textes prétendument légaux qui ne faisaient que reconnaître le droit du plus fort.

Nous avons connu que la loi n'était jamais la même selon qu'il s'agissait d'un blanc ou d'un noir : accommodante pour les uns, cruelle et inhumaine pour les autres.

Nous avons connu les souffrances atroces des relégués pour opinions politiques ou croyances religieuses ; exilés dans leur propre patrie, leur sort était vraiment pire que la mort même.

Nous avons connu qu'il y avait dans les villes des maisons magnifiques pour les blancs et des paillotes croulantes pour les noirs, qu'un noir n'était admis ni dans les cinémas, ni dans les restaurants, ni dans les magasins dits «européens» ; qu'un noir voyageait à même la coque des péniches, aux pieds du blanc dans sa cabine de luxe.

Qui oubliera enfin les fusillades ou périrent tant de nos frères, les cachots ou furent brutalement jetés ceux qui ne voulaient plus se soumettre au régime d'une justice d'oppression et d'exploitation.

Tout cela, mes frères, nous en avons profondément souffert.

Mais tout cela aussi, nous que le vote de vos représentants élus agréé pour diriger notre cher pays, nous qui avons souffert dans notre corps et dans notre cœur l'oppression colonialiste, nous vous le disons tout haut, tout cela est désormais fini.

La République du Congo a été proclamée et notre cher pays est maintenant entre les mains de ses propres enfants.

Ensemble, mes frères, mes sœurs, nous allons commencer une nouvelle lutte, une lutte sublime qui va mener notre pays à la paix, à la prospérité et à la grandeur.

Nous allons établir ensemble la justice sociale et assurer que chacun reçoive la juste rémunération de son travail.

Nous allons montrer au monde ce que peut faire l'homme noir quand il travaille dans la liberté, et nous allons faire du Congo le centre de rayonnement de l'Afrique tout entière.

Nous allons veiller à ce que les terres de notre patrie profitent véritablement à ses enfants.

Nous allons revoir toutes les lois d'autrefois et en faire de nouvelles qui seront justes et nobles.

Nous allons mettre fin à l'oppression de la pensée libre et faire en sorte que tous les citoyens jouissent pleinement des libertés fondamentales prévues dans la déclaration des Droits de l'Homme.

Nous allons supprimer efficacement toute discrimination quelque qu'elle soit et donner à chacun la juste place que lui vaudra sa dignité humaine, son travail et son dévouement au pays.

Nous allons faire régner non pas la paix des fusils et des baïonnettes, mais la paix des cœurs et des bonnes volontés.

Et pour tout cela, chers compatriotes, soyez surs que nous pourrons compter non seulement sur nos forces énormes et nos richesses immenses, mais sur l'assistance de nombreux pays étrangers dont nous accepterons la collaboration chaque fois qu'elle sera loyale et ne cherchera pas à nous imposer une politique quelle qu'elle soit.

Dans ce domaine, la Belgique même qui, comprenant enfin le sens de l'histoire, n'a plus essayé de s'opposer à notre indépendance, est prête à nous accorder son aide et son amitié, et un traité vient d'être signé dans ce sens entre nos deux pays égaux et indépendants. Cette coopération, j'en suis sûr, sera profitable aux deux pays. De notre côté, tout en restant vigilants, nous saurons respecter les engagements librement consentis.

Ainsi, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, le Congo nouveau que mon gouvernement va créer sera un pays riche, libre et prospère. Mais pour que nous arrivions sans retard à ce but, vous tous, législateurs et citoyens congolais, je vous demande de m'aider de toutes vos forces.

Je vous demande à tous d'oublier les querelles tribales qui nous épuisent et risquent de nous faire mépriser à l'étranger.

Je demande à la minorité parlementaire d'aider mon gouvernement par une opposition constructive et de rester strictement dans les voies légales et démocratiques.

Je vous demande à tous de ne reculer devant aucun sacrifice pour assurer la réussite de notre grandiose entreprise.

Je vous demande enfin de respecter inconditionnellement la vie et les biens de vos concitoyens et des étrangers établis dans notre pays.

Si la conduite de ces étrangers laisse à désirer, notre justice sera prompte à les expulser du territoire de la République ; si par contre leur conduite est bonne, il faut les laisser en paix, car eux aussi travaillent à la prospérité de notre pays.

L'indépendance du Congo marque un pas décisif vers la libération de tout le continent africain.

Voilà, Sire, Excellences, Mesdames, Messieurs, mes chers compatriotes, mes frères de race, mes frères de lutte, ce que j'ai voulu vous dire au nom du gouvernement en ce jour magnifique de notre indépendance complète et souveraine.

Notre gouvernement fort – national – populaire, sera le salut de ce pays.

J'invite tous les citoyens congolais, hommes, femmes et enfants de se mettre résolument au travail en vue de créer une économie nationale prospère qui consacrerait notre indépendance économique.

Hommages aux combattants de la liberté nationale !

Vive l'Indépendance et l'unité africaine!

Vive le Congo indépendant et souverain ».

À partir des dates citées ci-haut et des extraits de discours de Sa Majesté le Roi Baudouin, du Président Kasa-Vubu et du Premier Ministre Lumumba, l'on constate que l'indépendance de la République Démocratique du Congo était un droit pour les congolais et non un don comme prétendaient les colonisateurs belges. Elle a été conquise au prix de larmes, de feu et de sang, des ironies, des insultes, des coups que des congolais devraient la préserver jalousement. Mais hélas, le mode de préservation de cette indépendance est dérisoire. Celle-ci n'a pas pu intégrer comme il se doit des congolais dans leur propre pays conformément aux extraits des discours ci-haut évoqués surtout celui du Premier Lumumba.

3. Regard sociologique sur la conquête et la préservation de l'indépendance nationale à l'épreuve de l'intégration nationale de la population congolaise

L'indépendance de la République Démocratique du Congo était un droit pour les congolais et non un don. Elle a été conquise au prix de larmes, de feu et de sang, des ironies, des insultes et des coups. Elle mérite d'être préservée et conservée jalousement et durablement sur les plans économique, politique et socio-culturel. Cependant, cette indépendance est préservée et conservée d'une manière dérisoire créant ainsi un déficit d'intégration nationale des congolais dans leur propre pays. Ce déficit d'intégration nationale

se manifeste parfois loin des principes ou critères de l'intégration sociale ou nationale, à savoir :

- Le vouloir-vivre ensemble des personnes ;
- L'acceptation des personnes par la société d'accueil ;
- L'apprentissage des normes, coutumes et valeurs régissant le corps social ;
- La maîtrise de la langue parlée dans la société ;
- Le rejet de l'ethnocentrisme ;
- L'acceptation des valeurs culturelles des autres personnes ;
- L'exercice d'une activité ou d'un travail productif ;
- Le déficit d'intégration nationale des congolais dans leur propre pays se manifeste aussi loin de la considération et de la non mise en disponibilité par des hommes au pouvoir politique des moyens conséquents aux institutions en charge de l'intégration nationale pour qu'elles jouent pleinement leurs rôles.

Au regard de la considération des hommes au pouvoir politique à l'égard de la population, Paul Gérardin²⁰ souligne que la Première République s'est d'abord inscrite dans les formes étatiques héritées de la construction coloniale, tout en l'adaptant dans le sens d'un État intégral qui serait à la fois moteur de développement et garant d'un retour à la tradition. Cependant, dans le cadre du régime Mobutu, cette construction allait bien vite dériver vers un État néopatrimonial, à savoir non seulement un instrument de la nue-possession du pouvoir du chef et, par ricochet, de l'enrichissement des membres de sa famille et de son ethnie, mais aussi une entité régie par l'influence de ceux qui peuvent payer, sont membres réels ou potentiels de l'« élite » indépendamment de ce qu'ils sont par ailleurs à titre personnel. Avec la raréfaction des opportunités à la suite des échecs économiques et des politiques d'austérité, cette machine à assujettir les élites a conduit à une informalisation de l'État et, par-là, de l'ensemble de la société. On n'a pas simplement assisté à un dédoublement entre les institutions et des pratiques qui se juxtaposent à elles, mais au détournement profond et continu du fonctionnement du système de décision, de l'administration, des appareils de l'État y compris l'armée et la police... Cet État va s'effondrer, sous les coups de butoir de l'extérieur relayés par la division du pays entre factions. En fait, il n'avait pas été « formé », c'est-à-dire porté par des mouvements sociaux sur un temps long, mais « construit » dans le sillage de la colonisation. Néanmoins, la communauté internationale a été amenée à rééditer le scénario : « re-construire » l'État congolais en plaçant provisoirement le pays sous un régime de semi-tutelle.

²⁰Lire Gérardin, P., « Histoire du politique au Congo- Kinshasa. Les concepts à l'épreuve de Gauthier De Villers » in *Revue Nouvelle*, n°6, 2017, pp. 52 – 62.

Au terme de ce processus, l'adoption d'une nouvelle Constitution et les élections de 2006 marquent la fondation de la Troisième République sous la présidence de Joseph Kabila (réélu en 2011 dans des conditions contestées, alors que de nouvelles élections devaient en principe avoir lieu en 2017). Gauthier de Villers caractérise ce qui est en devenir comme une reconduction de l'État néopatrimonial. Ce concept couvre une réalité très complexe. Premièrement, la reconstruction d'une réalité étatique s'est bel et bien produite. L'État survit dans l'esprit de l'opinion publique et dispose d'agents qui sont censés administrer le territoire au nom d'une autorité régulatrice. On est cependant à mille lieues de la centralisation passée de l'État zaïrois. On assiste à une diffraction des formes, à une démultiplication des centres d'influence, à un éclatement du pouvoir, dont l'exercice est fondé sur la négociation pour concilier des acteurs complaisants. Au sein de catégories d'élites de plus en plus dispersées, les ralliements et les dissidences sont opportunistes, mus par la satisfaction des appétits alimentaires ou par la corruption. La tentative de reconstruction se solde donc par un échec relatif. Avec, cependant, une évolution significative. La population a goûté à une ébauche de démocratie, des amorces de véritable contestation ont émergé, notamment dans la jeunesse, et l'autolégitimation autoritaire du pouvoir ne va plus de soi. Deuxièmement, ceci amène à s'interroger sur la portée de décompositions-recompositions à l'échelle locale, notamment dans des zones en proie à la violence. Des enquêtes signalent des évolutions prometteuses dans le sens de l'émergence de systèmes alternatifs de pouvoir et de protection, autour d'enjeux fonciers, miniers, coutumiers... Toutefois, Gauthier de Villers reste prudent à ce sujet. Selon lui, l'idée qu'une dynamique de restructuration puisse être en gestation à partir de situations de guerre et s'amplifier doit pour le moins être relativisée. Troisièmement, on assiste à la permanence et à la résurgence de cette culture politique qui a imprégné les manières de gouverner dans une large mesure depuis l'indépendance. Gauthier de Villers recourt à un concept emprunté à la médecine oncologique pour caractériser ce qui mine actuellement une évolution positive : métastases. Somme toute, de Mobutu à Kabila, on aurait jusqu'ici assisté à l'essaimage du mode de gestion prédateur et prébendier.

La destinée paradoxale de l'ancienne colonie belge, « scandale géologique » quant à sa richesse potentielle, mais désastre en termes de bien-être de la population par comparaison à d'autres pays africains bien moins dotés, est une énigme lancinante : qu'est-il arrivé à ce pays et où va-t-il ? Ce mode de gestion prédateur et prébendier doublé d'une énigme lancinante de la part de la population fait que le mode de préservation de l'indépendance soit dérisoire et entraîne un déficit d'intégration nationale. À cet effet, la population doit se prendre en charge sur les plans économique, politique et socio-culturel pour qu'elle retrouve son indépendance effective.

Conclusion

La conquête de l'indépendance a été faite au prix de larmes, de feu et de sang, des ironies, des insultes et des coups. Elle mérite d'être préservée et conservée jalousement et durablement sur les plans économique, politique et socio-culturel. Cependant, cette indépendance est préservée et conservée d'une manière dérisoire créant ainsi un déficit

d'intégration nationale des congolais dans leur propre pays, et les laissant vivre dans une destinée paradoxale de l'ancienne colonie belge : « scandale géologique » quant à leur richesse potentielle, mais désastre en termes leur bien-être économique, politique et socio-culturel.

Bibliographie

- Colonisation du Congo, histoire de l'occupation du territoire actuel du Congo Kinshasa par les Européens depuis le XVI^e siècle jusqu'en 1960. Disponible sur <https://fr.m.wikipedia.org>
- Discours de sa Majesté le Roi Baudouin ; de Monsieur Kasa-Vubu, Président de la République ; de Monsieur Patrice Lumumba, Premier Ministre à la cérémonie de l'indépendance à Léopoldville, le 30 juin 1960 disponible sur <https://mjp.univ-perp.fr>.
- Durkheim, E., *De la division du travail social*, Paris, Les Presses universitaires de France, 1893. Disponible sur <https://lesclassiques.uqac.ca>.
- Elikia M'bokolo, *Afrique Noire : Histoire et Civilisations, tome II, Du XIX^e siècle à nos jours*, 2^{ème} éd, Paris, Hatier, 2004. Disponible sur <https://fr.m.wikipedia.org>.
- Esiso Asia Amani, *Manuel de Méthodologie de recherches en sciences sociales*, édition de l'IRSA, PUK, Kisangani, 2012.
- Fumunzanza J., Les événements précurseurs de l'indépendance, émission radiodiffusée du mardi 16/06/2010, modifiée le vendredi 07/08/2015 disponible sur www.radiokapi.net.
- Gérardin, P., « Histoire du politique au Congo- Kinshasa. Les concepts à l'épreuve de Gauthier De Villers » in *Revue Nouvelle*, 2017/6 n°6, pp. 52-62.
- Karsky, F.S. et Mutuale, A., « Edgar Morin et l'éducation : la pensée complexe pour replacer l'humain au cœur d'une communauté de destin » in *Revue internationale en sciences de l'éducation et didactique*, n°54, 2020. Disponible sur <https://doi.org/10.4000/trema.6357>.
- Kindelberger, C., « De l'importance des pairs dans la construction de la personne » in Bouffons, fayots et intellos. *De l'influence des pairs*, Diversité, n°162, 2010, pp.15-20. Disponible sur www.persee.fr/issue/diver_1769-8502_2010_num_162_1.
- La table ronde économique, Palais des congrès de Bruxelles, du 26 avril au 16 mai 1960 » in *Indépendance ! Récits congolais* disponible sur www.africamuseum.be.
- Portes, A., *The Economic sociology of immigration*, New York, Russe Sage Foundation, 1995. Disponible sur <https://journals.openedition.org>.
- Rhein, C., « Intégration sociale, intégration spatiale » dans l'espace géographique, n°2, 2002 (tome 31), pp.193-207. Disponible sur www.cairn.info.

- Schnapper, D., Qu'est-ce que l'intégration?, Gallimard, Folio actuel, 2007 cité par Carhelineau, P.C., in *La Revue Lacanienne*, n°2, 2007, pp. 97-98. Disponible sur www.cairn.info.
- Webclass, SES., *L'école en France entre intégration et ségrégation*, Disponible sur <https://ses.webclass.fr>.